



Contrat « Œufs » 2022-2023

Du 6 octobre 2022 au 29 juin 2023



<u>Producteur</u> Eloïse Le Grand FERME LES SUEURS 91530 LE VAL SAINT GERMAIN	<u>Coordinatrice du contrat</u> Gaëlle Aladenize AMAP A CHEVAL 2 rue des Vignes 91680 BRUYERES-LE-CHATEL ☎ : 06 08 69 62 14 amapacheval@gmail.com
---	---

Contrat à remplir, à signer et à transmettre en double exemplaire au plus tard **le jeudi 15 septembre 2022** au référent du Contrat œufs : Gaëlle Aladenize – AMAP A CHEVAL – 2 rue des Vignes - 91680 Bruyères-le-Château. Il devra être accompagné du chèque de règlement à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** ».

Entre l'Adhérent,

Mme / M. :

Demeurant :

.....

Téléphone :

E-mail :

Et Le Producteur : **Eloïse Le Grand - FERME LES SUEURS - 91530 LE VAL SAINT GERMAIN**

Le contrat comprend :

L'approvisionnement en œufs de qualité, issus de mon exploitation, produits selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix de 6 œufs : 2.50€

L'encaissement sera fait janvier 2023, joint au contrat.

19 dates de livraisons, tous les 15 jours dès le jeudi 6 octobre 2022.

Jour de livraison : Le **JEUDI** de 19h45 à 20h30, à la caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Château :
Le 6 et 20 octobre 2022, le 3 et 24 novembre 2022, le 8 et 22 décembre 2022,
Le 12 et 26 janvier 2023, le 9 et 23 février 2023, le 9 et 23 mars 2023, le 6 et 20 avril 2023, le 4 et 18 mai 2023 et le 1er, le 15 et le 29 juin 2023.

Je soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP à cheval, **ayant pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma cotisation 2022-2023,** souscris un contrat « **Œufs** » avec **Eloïse Le Grand** et **m'engage** pour la saison 2022-2023.

Je suis solidaire des aléas exceptionnels de production : pertes dues aux intempéries, problèmes phytosanitaires et éventuels décalages dans les dates de livraison (tout manque de production, impactant les livraisons, sera rattrapé à la fin du contrat, soit en juin/juillet 2023).

Je suis informé(e) que je dois apporter mes propres boîtes pour retirer les œufs.

Les œufs non retirés le jour de la livraison seront proposés aux autres adhérents. S'ils ne peuvent être attribués, ils me seront facturés.

Je joins, à mon contrat signé, **un chèque du montant correspondant à ma quantité d'œufs choisie,** à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** », daté du **jour de sa création.**

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

Numéro de chèque :

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologique de ses produits.

Fait à, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature d'Eloïse Le Grand

Quantité d'œufs par livraison	Quantité annuelle	Montant
6	114	47.50€
12	228	95.00€